

La lettre électronique des services de l'Etat



N° 9

11 avril 2011

dans l'@ube

La République se vit à visage découvert :

Nul ne peut, dans l'espace public porter une tenue destinée à dissimuler son visage (loi du 11 octobre 2010, entrée en vigueur le 11 avril 2011).

Pour plus d'informations, [télécharger la plaquette](#)



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à Rumilly les Vaudes :

L'état de catastrophe naturelle est reconnu pour les dommages dûs à l'inondation et la coulée de boue survenues les 23 et 24 décembre à Rumilly les Vaudes. Les sinistrés peuvent contacter leur assurance jusqu'au 15 avril...



[Lire le communiqué de presse](#)

La Politique Agricole Commune (PAC) :

La télédéclaration devient le mode normal de dépôt de votre déclaration PAC. La date limite est fixée au plus tard le lundi 16 mai 2011 à minuit.

Vous avez la possibilité de vous faire aider pour réaliser votre télédéclaration...



Les radars sauvent des vies :

De toutes les mesures mises en place en matière de sécurité routière, l'installation des radars automatiques au bord des routes est celle qui a permis de sauver le plus grand nombre de vies, au cours des dernières années.

Plus de détails en téléchargeant la plaquette.



Indemnisation des victimes d'essais nucléaires français :

Le ministère de la défense a mis en place un dispositif de reconnaissance et de droit à réparation afin d'indemniser les victimes d'essais nucléaires français.

Plus de détails dans le communiqué du 30 mars 2011.



Rédaction et conception :
Emmanuelle ROUX, chargée de communication
Liliane LUCE, adjointe chargée de communication
Photos : Préfecture
Responsable de la rédaction : Christophe BAY, préfet de l'Aube

retrouvez l'actualité de l'état sur : www.aube.gouv.fr

S'abonner/ Se désabonner